je crois que la chambre ne sanctionnera pas une aussi pitoyable conduite que celle que tiennent les hon. députés de l'autre côté. Je pense que nous aurons une grande, une écrasante majorité pour nous supporter dans la ligne de conduite que nous avons adoptée, et que nous serions grandement blamables si nous épuisions non-sculement notre patience, mais encore celle de nos partisans, en permettant que cette opposition dure beaucoup plus longtemps sans y mettre ordre.—Voilà, M. l'Orateur, mes réponses aux questions de l'hon. député de Chateauguay. (Applaudissements.)

L'Hon. M. HOLTON-M. l'ORATEUR: J'éprouve la satisfaction d'avoir provoqué le meilleur discours que l'hon, procureurgénéral du Haut-Canada ait encore prononcé dans le cours de ces débats. Je l'admets volontiers, et je pense que ses partisans avoueront que c'est la première fois qu'il a Parlé, dans tout le cours de la discussion, avec l'entrain et la vigueur qui le distinguent Ordinairement. Cela était peut-être inévitable, parce que dans ses autres discours, et notamment dans son discours d'introduction, il avait la conscience que le projet était en autagonisme avec ses antécedents et n'était approuve par personne. Nous n'avons donc eu alors ni cette vivacité, ni cette force de déclamation, ni cette gnieté dont le discours qu'il vient de nous faire était rempli. Mais, M. l'ORATEUR, j'en reviens à la question aur laquelle j'ai attiré votre attention lorsque vous avez repris le fauteuil ce soir. L'hon. monsieur n'a pas cru devoir en dire un seul mot; il a parlé de toute espèce de sujets; il a dit qu'il ne se regardait pas comme lié par l'arrangement qu'il a fait lui-même au commencement du débat; il a dit qu'il n'est pas lié; mais j'espère que l'on me permettra de dire un mot ou deux sur l'excuse qu'il donne pour se justifier de manquer ainsi à ses engagements. Il dit que nous avons, de ce côté, et moi particulièrement, fait perdre le temps de la chambre. Eh bien! je nie formellement cette assertion. (Ecoutez ! coutez!) Je ne nie pas que nous ayions resiste aux tentatives injustes et malhonnêtes faites à plusieurs reprises par les hon. députés de l'autre côté de la chambre Pour changer l'ordre du débat qui avait été deliberement établi, et par lequel la discussion devait être reprise tous les soirs à sept heures et demie. Je l'admets franchement, et je prétends que nous étions parfaitement Justifiables de le faire. Dans tous les cas,

je suis prêt à prendre la responsabilité de la part que j'ai eue dans cette conduite. Mais quant à la discussion sur la question principale, je défie l'hon. procureur-général du Haut-Canada de nommer un seul député de ce côté-ci qui ait perdu un seul moment du temps de la chambre, un scul député qui ait parlé en dehors de la question, -et qui ait parlé dans le but de retarder la question et de prolonger les débats. Et pour preuve de cette assertion, j'oserni dire que lorsque les débats officiels seront publiés, l'on verra que l'espace rempli par les discours des hon. messieurs qui supportent cette mesure occupera au moins le double de celui qui sera occupé par les discours des membres de co (Ecouter ! écouter !)

1/Hon. Proc.-Gén. CARTIER — C'est précisément ce dont nous nous plaignons que vous ne voulez pas parler. (Rires.)

L'Hon. M. HOLTON-Ah! ah! nous perdons le temps de la chambre en ne parlant pas: c'est là l'accusation. (Rires.) Il est évident que le chef de l'hon. monsieur n'aurait jamais commis une bévue pareille. Nous avons perdu le temps de la chambre en ne parlant pas! Eh bien! M. l'ORATEUR, c'est vraiment là un moyen très nouvesu de " parler contre le temps" en nous fermant la bouche! (Rires.) Mais, M. l'ORATEUR, je ne veux pas entrer dans le débat général. Je me suis levé pour en appeler au sentiment de justice et de franchise des hon. messieurs de l'autre côté. Cet appel n'a pas été écouté. Ils tiennent à cette démarche injuste, et comme de raison nous devons y faire face du mieux que nous pourrons. (Ecoutez! écoutez!)

L'Hon. Proc.-Gén. CARTIER — M. l'Orateur :-- L'hon. monsieur trouve à redire à ce que j'ai avancé tout à l'heure; mais ce que j'ai dit est parfaitement exact, et c'est que nous voulions donner la plus grande latitude possible à la discussion. Cependant, lorsque les messieurs de l'autre côté avaient l'occasion de parler, ils n'étaient jamais prêts, et nous nous rappelons tous qu'en deux circonstances ils ont demandé l'ajournement de la chambre, une fois à neuf heures, et encore lorsque l'hon. député de Bronie (M. Dunkin) se trouva dans l'impossibilité de continuer son discours dix heures. Quelques messieurs de ce côté-ci avaient promis de parler, et je me rappelle parfaitement que l'hon, député de Lincoln (M. McGiverin) dut venir à leur secours et poursuivre la discussion, afin de donner à